

**La France  
insoumise**

**jlm2017.fr**

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 #JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par

[courrier@jlm2017.fr](mailto:courrier@jlm2017.fr)

Paris, le 17 janvier 2017

Collectif Santé 2017  
Agence PRPA  
56 rue de Billancourt  
92100 Boulogne-Billancourt

Madame, Monsieur,

Vous avez interrogé Jean-Luc Mélenchon sur la place qu'il entendait donner à la santé au cours de la campagne présidentielle et nous vous en remercions.

Le programme de la France insoumise, l'Avenir en commun, accorde aux questions de santé une attention particulière. Nos propositions dans ce domaine feront même l'objet d'un livret dédié ayant vocation à préciser et détailler nos propositions, dont la parution est prévue pour le mois de février.

S'agissant plus spécifiquement de notre position concernant les sept domaines que vous évoquez dans votre adresse aux candidats à l'élection présidentielle, nos propositions en matière de santé s'articulent autour de trois axes, la promotion d'un environnement vecteur de santé, la mise en place d'un système de santé égalitaire et la réorganisation démocratique des politiques de santé, le tout bien sûr, avec des moyens financiers à la hauteur des enjeux.

Préciser ce à quoi correspond chaque axe de ce triptyque nous permet de répondre à votre interpellation.

Ainsi, la promotion d'un environnement vecteur de santé permet « d'installer la santé au cœur des politiques publiques » et de « mettre en place une politique fondée sur la santé publique ». En effet, il faut aller au-delà de l'installation d'un ministère de plein exercice, en envisageant la santé sous un angle systémique et non sous sa seule composante offre de soins.

La transition écologique que nous défendons, l'interdiction de certaines substances et les politiques sociales de suppression de la pauvreté et de réduction des inégalités sont des politiques en faveur de la santé. Il convient aussi de développer significativement la prévention, l'éducation à la santé et ceci dès le plus jeune âge ou encore l'éducation thérapeutique qui devient absolument nécessaire dans le contexte de transition épidémiologique auquel nous faisons face.

Notre deuxième axe, la mise en place d'un système de santé égalitaire et de haut niveau « garantir(a) l'accès aux soins et aux innovations ». Nos propositions visent en effet à rompre le développement en cours d'un système à deux vitesses.

Jean-Luc Mélenchon BP 10031, 75462 PARIS cedex 10

[www.jlm2017.fr](http://www.jlm2017.fr)

**La France  
insoumise**

**jlm2017.fr**

Jean-Luc  
**MÉLENCHON**

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

La prise en charge des soins à 100 % par l'Assurance maladie, le développement massif des centres de santé pluridisciplinaires, la suppression des dépassements d'honoraires et le financement ambitieux des politiques de santé que nous proposons, rendrons possible ce retour au principe d'égalité en matière de santé.

La réorganisation démocratique des politiques de santé permettra quant à elle de « reconnaître la place des acteurs de santé » et « d'impulser et d'accompagner la mutation du système ».

Les citoyens ont trop longtemps été écartés des politiques de santé qui leur ont été confisquées par des experts plus ou moins indépendants ainsi que par divers groupes d'intérêts privés. Nous proposons d'en finir avec ce cycle.

Au plus haut niveau, la 6<sup>ème</sup> République et la refonte des institutions qui en découle, nous permettront d'initier ce mouvement mais il faudra aussi agir au niveau local. Cela suppose par exemple de transformer les ARS afin qu'elles deviennent de véritables lieux de la démocratie sanitaire et de la territorialisation des politiques de santé.

Le décloisonnement de la médecine de ville, de l'hôpital et du secteur médico-social ainsi que le renforcement de la voix des usagers dans ces différents secteurs constituent un autre axe de nos propositions, de nature à faciliter l'évolution de l'organisation de notre système de santé.

Enfin, s'agissant du financement de notre système de santé, nous nous engageons à garantir un financement à la hauteur des besoins, ce qui n'implique pas forcément une hausse des dépenses de santé. Notre système actuel est caractérisé par l'existence d'un nombre très élevé de dépenses inutiles du fait de sa mauvaise organisation, avec par exemple un hôpital public obligé de suppléer les lacunes de notre dispositif de ville, du dualisme assurance maladie/complémentaires, qui engendre un surcoût annuel de 7 à 10 Mds d'euros ou de la soumission à certains intérêts privés, l'industrie pharmaceutique notamment. Ce sont ainsi 40 Mds € par an qui sont dépensés inutilement. Les propositions que nous faisons permettront que ces 40 Mds € bénéficient à la santé de l'ensemble de la population.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, en librairie ou à l'adresse suivante : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-Responsable du programme de la France Insoumise

Jean-Luc Mélenchon BP 10031, 75462 PARIS cedex 10

**www.jlm2017.fr**